

Le 5 septembre 2017

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place à Sainte Marie Madeleine. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à **l'assemblée générale de l'Apel de l'école Sainte Marie Madeleine qui aura lieu le 10 octobre à 18h00 à l'école.**

Nous aborderons conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts (tous les documents sont disponibles sur demande) :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale avec le programme de cette soirée
- le rapport du conseil sur l'activité écoulée
- le rapport financier
- les comptes annuels de l'association (bilan et compte de résultat)

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier et ce, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts.

Si vous êtes membre de l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes. Un bulletin de vote vous sera remis lors de l'accueil, après émargement de la liste de présence.

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Frédéric Monnier, Président

& les membres du conseil d'administration de l'Apel Sainte Marie Madeleine

BULLETIN DE CANDIDATURE DE L'APEL 2017 – 2018

Vous êtes membre de l'Apel, et vous souhaitez participer à ses activités. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale le 10 octobre 2017*
- 2. Vous pouvez demander à participer à un évènement/activité de l'Apel, sans appartenir au Conseil d'administration tout au long de l'année. Contactez-nous !*
apel.mariemadeleine83@gmail.com.

M. / Mme (nom, prénom) :

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

.....
est candidat à un poste au conseil d'administration de l'Apel.



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 OCTOBRE 2017

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,
adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Sainte Marie Madeleine

dont le siège est à Chemin du Prugnon - 83 470 Saint Maximin la Sainte Baume donne, par les présentes, pouvoir à M/Me....., demeurant à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'école Sainte Marie Madeleine, le 10 octobre 2017 à 18h00 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale avec le programme de cette soirée
- le rapport du conseil sur l'activité écoulée
 - le rapport financier
 - les comptes annuels de l'association (bilan et compte de résultat)

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)